

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Colmar (68000)

Réponses de Yves Hemedinger, au nom de la liste « Colmar, passionnément avec Gilbert MEYER »

– le 03/03/2020 à 14:24 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 0,5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous réalisons chaque année pour 6 M€ de travaux de voirie, dont au minimum 10% pour les aménagements cyclables. Nous le faisons de façon participative en collaboration avec le CADRes, les riverains, mais aussi les conseils de quartier qui nous font des remontées.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Nous avons un collaborateur en charge de la voirie, donc des aménagements cyclables. Oui à un comité vélo qui finalement mettra en forme ce que nous faisons déjà de fait. Nous souhaitons également réaliser un audit de l'existant.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : route d'Ingersheim, avenue d'Alsace, rue de la 1ère armée...

Nous sommes en discussion avec le propriétaire en charge de la gestion et de l'entretien des axes concernés. Nous sommes d'accord de proposer une répartition de 50/50 pour enfin avancer sur le sujet. Partout où nous le pouvons, nous réalisons ce type d'équipement, exemple rue Henner et Schwendi, etc...

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, le parc des expositions, les établissements scolaires, les lieux culturels et sportifs, quartiers...

Tout à fait d'accord sur ce point, nous devons proposer des améliorations

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019, particulièrement au niveau des passages de la voie ferrée

Nous avons comme projet de réaliser 1 à 2 passerelles pour faciliter les échanges Est / Ouest notamment

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Oui, d'où l'intérêt de la concertation permanente

L'application « Colmar and you » permet déjà de prendre en photo des anomalies

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Oui, création de zone 30 km/heure. Incitation à laisser sa voiture au garage.

Action n°9 : je ne m'engage pas

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Avenue d'Alsace, avenue de la République, route de Strasbourg, boulevard Poincaré, rue Stanislas, rue de la 1ère armée...

Nous avons commencé à le faire (ex Schwendi). L'Avenue de la République dispose déjà d'un couloir bus / vélo en site propre. Dialoguer avec le groupe vélo que nous allons créer pour en étudier la faisabilité

Action n°10 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Oui nous avons commencé à le faire

Il faut hiérarchiser les voiries et faire en sorte que les liaisons au sein du quartier soient réellement des zones 30 km/h.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Dans la quasi-totalité de nos parkings en ouvrage, nous avons des garages à vélos sécurisés.

Le PLU oblige les constructeurs à créer des locaux vélos.

Nous allons en effet créer de nouveaux emplacements sécurisés, car nous savons que la sécurité des stationnements vélos est primordiale dans leur utilisation, avec en plus une participation financière pour l'achat d'un cadenas sécurisé.

Action n°12 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Poursuivre l'implantation des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous allons nous mettre en règle avec la réglementation

Action n°13 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

oui, voir PLU

Action n°14 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

C'est une bonne idée, qu'il faut essayer de mettre en œuvre

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Et créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous soutenons l'association vélos / docteur installée à la Gare. Cette association joue un rôle important.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Et mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Chaque année la police municipale intervient dans les écoles pour faire de la pédagogie théorique et pratique. Nous allons continuer. Nous avons déjà tenté d'expérimenter les pédibus, il faudra persévérer. Oui au vélobus, et à toutes les initiatives visant à inviter les enfants à se rendre à l'école, à vélo, en toute sécurité.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

C'est le sens en situation réelle de ce que fait la police municipale (voir n°16)

Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Nous proposons la création d'un chèque mobilité. Beaucoup d'élus se déplacent à vélo, mais aussi à pied ou encore avec des voitures propres (électrique ou hybride). La Ville de Colmar est largement dotée de véhicules électriques et nous accordons une participation financière pour l'achat d'un vélo (y compris électrique).

Action n°19 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Le dernier dimanche du mois de mars et le dernier dimanche du mois de septembre. Et pérenniser "la fête du vélo".

Nous avons créé la fête du vélo et allons la reconduire. Nous ne sommes pas opposés à organiser un jour sans voiture, mais l'effet n'est pas toujours positif pour la cause souhaitée

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous l'avons déjà fait et il faut périodiquement le refaire

Commentaires généraux

- Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables avec une continuité des pistes
- Réaliser un audit avec des associations d'usagers afin d'améliorer et de développer le réseau de pistes cyclables
- Créer des garages à vélo sécurisés près des abribus, aux endroits les plus fréquentés et contribuer à l'achat d'un cadenas de sécurité
- Créer des pistes cyclables rétroéclairées, rechargeables par le soleil
- Organiser périodiquement une journée "vélos"